

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Subvention exceptionnelle
au Souvenir Français.

80144

DATE DE CONVOCATION

17 novembre 1980

DATE D'AFFICHAGE

17 Novembre 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 26

Contre _____

abstention _____

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt et un novembre à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M on sieur LIS.

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD,
BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, MONTRON, POUGET, BOISARD, GUTCHAOUA
MAURELLET, BROTREAU, BERLAND, DUFEL, PELLETIER, TAP, CABAL,
Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. BOUCHET - M. TETARD par M. DUFOUR
BOULAN par M. BROTREAU

Absents : MM. POUMAILLOUX par M. BOUTET
NAULIN par M. MONTRON
VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 19 Octobre 1980, Monsieur le Président
du Comité royannais du Souvenir Français sollicite le versement
d'une subvention pour l'entretien des deux carrés militaires du
cimetière Clémenceau.

La Commission des Finances, réunie le 14 Novembre 1980,
propose de verser une subvention de 500 F à cette Association.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la proposition de la Commission des Finances en date du
14 Novembre 1980,

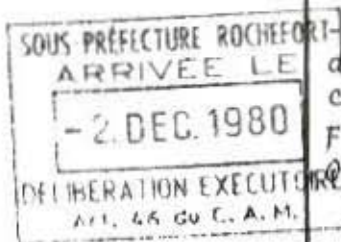
DECIDE :

- de verser une subvention exceptionnelle de 500 F (CINQ CENTS
FRANCS) au Comité de ROYAN du Souvenir Français.

d'imputer la dépense correspondante au chapitre 951 article 657
du budget 1980 (étant précisé que celle-ci sera prélevée sur les
crédits réservés du budget 1980 chapitre 970 article 669).

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



B 2.12.80



Pierre LIS